



Centre de Loisirs à Neauphlette : bilan du mois de juillet

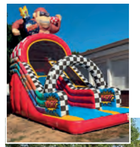





L'équipe d'animation de l'accueil de loisirs de Bréval-Neauphlette a su, une nouvelle fois, proposer aux enfants un programme riche, varié et adapté à leurs envies. De nombreuses activités ont rythmé ce mois de juillet : tir à l'arc, sarbacane, théâtre, poterie, ainsi que de nombreux jeux d'eau pour profiter pleinement des belles journées estivales.

Les enfants ont ainsi pu découvrir de nouvelles activités, développer leur créativité et surtout partager de nombreux moments de plaisir et de convivialité.

Ce mois de juillet s'est très bien déroulé et s'est clôturé en beauté avec une grande fiesta ! Au programme : structures gonflables, pop-corn, barbes à papa et une ambiance festive pour terminer les vacances sur une belle note. Un joli moment de partage qui a permis aux enfants de repartir avec de beaux souvenirs de cet été.

L'équipe d'animation est composée de Thifaine, Valérie, Océane, Maria, Noémie, Léa, Tanya, Alice et Ambre les animatrices, et Justine et Marylou les stagiaires BAFA.

Rappel : pour les inscriptions des mercredis : envoyez un mail à adl.neauphlette@utidf.ifac.asso.fr si vous n'arrivez pas à inscrire votre enfant sur le portail via le lien reçu lors de l'inscription

Pour retirer un dossier (nouveaux inscrits) : https://neauphlette.ifac.asso.fr et le remettre aux mairies de domicile pour validation d'inscription.

Périscolaire

SIVOS Bréval – Neauphlette (gestion des services périscolaires)
Tel : 01 34 78 01 52

Secrétaire : Mme Mélody ESTEVES, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 13h à 16h30 au 4 bis rue des Écoles à Bréval
Email : sivosbrevalneauphlette@orange.fr

Les agents de l'accueil périscolaire sont joignables au 06 84 11 83 41. Appeler uniquement **en cas de problème.**

Les inscriptions sont à effectuer sur « Mon espace Famille » directement par les parents.

Écoles

Rentrée scolaire 2026/2027 - Répartition des classes :

Ecole maternelle : pour prendre RDV avec la Directrice : 01 34 78 36 64
127 enfants répartis en 5 classes :
- Mme NOUARI (Directrice) : 27 (14 PS/ 13 MS)
- Mme CRISTOFOLETTI : 28 (14 PS/ 14 MS)
- Mme COLLET : 27 (13 PS/ 14 MS)
- Mme LOURENCO : 22 (14 MS/ 8 GS)
- Mme LEHAVRE : 23 GS

Ecole élémentaire : pour prendre RDV avec la Directrice : 01 34 78 32 52
227 enfants répartis en 9 classes :
- Mme EDOUARD (Directrice)/ Mme PICHON : 24 CP
- Mme BREELLE : 23 CP
- Mme DOMINGUES-HACCART et M. CHEVALIER : 26 CE1
- Mme THUREAU : 26 CE1/CE2
- Mme THOMAS : 25 CE2
- Mme de ANGELIS : 27 CE2/CM1
- Mme CHATELET : 27 CM1
- Mme GUIARD : 25 CM2
- M. BELGUISE : 24 CM2

SICOREN : Le gymnase du collège se réinvente !

Attendu de longue date, le chantier de rénovation du gymnase du collège « Les Nénuphars » entre dans sa phase active. Porté par le Syndicat Intercommunal (SICOREN), ce projet d'envergure représente un investissement de **2,33 millions d'euros TTC**, soutenu notamment par la Région Île-de-France.

L'objectif principal est environnemental : une **rénovation énergétique globale** va transformer le bâtiment. Grâce au remplacement des menuiseries extérieures, à la réfection de la couverture et à la mise aux normes de l'électricité et de la sécurité incendie, le complexe réduira son empreinte carbone tout en optimisant le confort thermique des usagers.





Club de l'amitié Bréval – Neauphlette

Programme des activités jusqu'à décembre 2026

Toutes les activités du club ont repris :
- **La pétanque :** les mardis et jeudis à partir de 14h sur les terrains, allée de la forêt.
- **Le scrabble en duplicata :** le jeudi de 14h30 à 17h au Mille Club.
- **La belote, tarot et triomino :** le jeudi de 14h à 18h au Mille Club.
- **Les travaux manuels :** le mardi à 14h, salle du lavoir.
- **Les randonnées :** les 1er et 3e lundis et 2e mardi de chaque mois.

RANDONNEES
- Inscription pour la PR et promenade : Gilles Gallon, 06 98 42 85 06 ou grmgallon@sfr.fr
- Inscription pour la GR : Philippe Rouby 07 62 59 10 69 ou roubyph@gmail.com
- Inscription rando-journée : Thierry Belot, 06 07 46 66 96 ou thiebelot.rando@gmail.com
- Lundi 19 octobre : Promenade : châtaignes
- Lundi 2 novembre : circuit PR : Richebourg, circuit GR : Croth
- Mardi 10 novembre : Rando journée, (2 circuits) + resto Couscous les délices du Maroc : Pontchartrain
- Lundi 16 novembre : Promenade : La Chaussée d'Ivry
- Samedi 28 novembre : Rando Téléthon : Forêt de Rosny
- Lundi 7 décembre : circuit PR : La Couture Boussey, circuit GR : Bréval/ St Blèze
- Mardi 15 décembre : Rando journée, (2 circuits) + Resto : le Balto : Magny en Vexin
- Lundi 21 décembre : Promenade : Houx

CONCOURS DE BELOTE : Salle des fêtes de NEAUPHLETTE
- 13 novembre, 11 décembre.
- Inscriptions à partir de 20 h. Début des parties à 20h30
- Inscription : 10 euros. Tous les participants repartiront avec un lot.

INFO DE DERNIÈRE MINUTE

Considérant que les travaux programmés sur le terrain de l'Armée du Salut ne sont pas commencés et que le nouveau plan de circulation n'est pas acté, l'arrêté n°ARR 2026-021 portant réglementation de la circulation et établissement d'un sens interdit au croisement du chemin de Mantes et de la rue de Beaulieu est suspendu à compter du 10 octobre 2026, pour une durée indéterminée, le temps que les travaux débutent sur le terrain de l'Armée du Salut.

HANDICAPÉS, ET ALORS ?
ON SORT & ON FAIT DU SPORT

Tennis-fauteuil à Bréval

A l'occasion du tournoi double surprise où joueurs de tennis et joueurs de tennis-fauteuil ont fait équipe pour un moment sportif, le Maire Jean-Luc Kokelka a remis le 1er prix aux vainqueurs. Bravo à eux et aux associations « Handicapés et alors ? On sort et on fait du Sport » et le Tennis Club de Bréval pour l'organisation de cette journée placée sous le signe de la mixité et de la convivialité.





Malheureusement, cet été, il n'y a pas eu de vacances pour la violence, et donc pas de vacances pour le CEVIF78 :
Tout au long de l'année, le CEVIF78 est toujours proche de vous, pour vous aider,
Tous les jours, même fériés, le dimanche, en soirée…

Pour toute URGENCE, appelez le 06 95 53 49 41 !
Ce numéro peut vous protéger !
Ce numéro peut sauver une (votre) vie !

Pour tout contact et renseignements : cevif78@gmail.com
N'HÉSITEZ PLUS : APPELEZ, RENSEIGNEZ-VOUS !

Magazine d'informations municipales de la commune de Neauphlette - octobre-novembre 2026
3 rue des Loges, 78980 Neauphlette 01 34 78 34 91. Tirage : 400 ex.

Directeur de la publication : Jean-Luc Kokelka, Maire de Neauphlette.
Élus de la commission communication : Valérie Frouard (Resp.), Pascal Kozlowski, Laura Guigard, Florence Favier, Marc Bouriette.
Mise en page : AK Developpement.
Crédits photos : Alain Garrigou et commission Communication Ville de Neauphlette. Impression : ILLICO by L'Artésienne



Neauphlette

> Le Fil des Hameaux

#2 OCTOBRE – NOVEMBRE 2026



ÉDITO DE M. LE MAIRE

Mes chers administrés,

En cette période automnale et de rentrée pour tout le monde, je souhaite revenir sur l'été caniculaire que nous avons subi. En effet, nous avons dû supporter de fortes températures qui ont usé et fatigué les organismes, la nature ayant également beaucoup souffert de son côté. Nous allons maintenant devoir revoir nos rythmes de vie ainsi que notre façon de vivre et adapter notre habitat à ces températures et à ces pics de chaleur anormalement élevés. Nous attendons des services de l'État la mise en place de moyens supplémentaires afin d'avoir une gestion raisonnée et simplifiée de ces changements à venir.

Vous trouverez également dans ce bulletin une information concernant notre demande de reconnaissance de catastrophe naturelle pour l'année 2026 pour la commune de Neauphlette. Aussi nous vous demandons de vérifier l'apparition de fissures sur votre habitation et de déposer un dossier en mairie au plus tard avant la fin de l'année.

La rentrée signifie également l'envoi par le service de finances publiques des montants de taxes foncières pour les propriétaires. Cette année encore, nous avons fait le choix de maintenir le taux de la part communale à ce qu'il est depuis plusieurs années et donc de ne pas augmenter cet impôt.

Vous avez certainement vu sur nos différents moyens de communication, que nous avons subi un vol de mobilier au Parc du Radon. Nos tables de pique-nique avec leurs bancs, ainsi que les bancs devant l'étang ont disparu durant cet été. Il est déplorable de constater de tels agissements sur des équipements collectifs mis à disposition pour tous nos administrés, payés avec nos impôts. Une plainte a été déposée à la gendarmerie, à ce jour nous n'avons toujours pas de retour concernant ce vol.

La rentrée scolaire s'est effectuée dans de bonnes conditions avec un effectif de classes stabilisé voire en légère diminution.

Notre centre de loisirs a rouvert ses portes avec toujours autant de succès par le nombre d'inscriptions reçues.

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne rentrée avec beaucoup d'entrain pour terminer cette année 2026 malgré le climat de morosité qui s'est installé dans notre pays.

Vous pouvez me rencontrer en prenant rendez-vous en mairie auprès de notre secrétariat.

Bien à vous,

Votre Maire, Jean-Luc KOKELKA

AGENDA



- Cérémonie du 11 novembre : monument aux Morts de Neauphlette à 11h
- Concours de belote par le Club de l'Amitié Bréval-Neauphlette : Salle des fêtes de NEAUPHLETTE les 13 novembre et 11 décembre.
- Noël des enfants : samedi 12 décembre à 14h30
- Goûter des Aînés : samedi 19 décembre à 16h

Contact Mairie : 3 rue des Loges - 78980 NEAUPHLETTE - Tél. : 01 34 78 34 91 - Fax : 01 34 78 00 60
Permanences publiques (secrétariat et adjoints) : lundi, mardi et jeudi de 16h à 18h, vendredi de 15h à 16h
Mail : secretariat.mairie@neauphlette.fr / Appli : Panneaupocket sur smartphone
Neauphlette Officiel / www.neauphlette.fr





Retour sur le repas du 14 juillet au Parc du Radon

C'est sous un magnifique soleil que la Commission d'Action Sociale a accueilli une centaine de Neauphlettois au Parc du Radon pour une chaleureuse journée intergénérationnelle.

Les festivités ont débuté par un apéritif convivial, suivi d'un délicieux repas préparé par **Les Délices de Rose**, tandis que la buvette était assurée par l'**Amicale des Sapeurs-Pompiers de Bréval**.

L'après-midi a offert de nombreuses animations pour petits et grands. L'**association Galopane** a enchanté les enfants avec des promenades en carriole, pendant que les adultes s'affrontaient dans la bonne humeur lors d'un tournoi de pétanque. Félicitations aux heureux gagnants !

Jeux en bois, pistolets à eau et moments de partage sont venus compléter cette belle journée placée sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur.

Un grand merci à toutes les personnes présentes qui ont contribué à faire de cet événement un véritable moment de fête et de rencontre entre les générations.










Aînés de Neauphlette : un goûter gourmand pour finir l'année !

Le traditionnel Repas des Aînés aura lieu le dimanche 14 mars 2027. Pour celles et ceux qui ne souhaitent pas y participer, la commune a pensé à une petite attention : un panier gourmand à venir chercher en mairie le **samedi 19 décembre 2026 à 16h**.

Cette remise sera suivie d'un goûter offert par la commune, pour partager un moment de convivialité avec les conseillers municipaux.

Cela concerne tous les Neauphlettois et Neauphlettoises âgés de plus de 65 ans.

Pour toute question et inscription avant le 20 novembre 2026, contactez la mairie au 01 34 78 34 91.

Nous serons heureux de vous accueillir !

Noël à Neauphlette : la magie des petits !

Le samedi 12 décembre 2026 à 14h30, Noël s'installe à Neauphlette pour un après-midi de spectacle réservé aux enfants de 0 à 6 ans et leur(s) frère(s) et sœur(s) ! Rires, surprises et étoiles dans les yeux garantis !

Pour venir :

Inscription obligatoire de chaque enfant avant le 8 novembre 2026, auprès de la mairie : secretariat.mairie@neauphlette.fr ou 01 34 78 34 91 ou QR code.

Nombre d'accompagnants limité à 2 adultes par fratrie, pour que chacun profite du spectacle en toute tranquillité. Un cadeau sera remis aux enfants de 0 à 6 ans inscrits.

Une petite envie d'écrire au Père Noël ? Dès le 28 novembre, sa boîte aux lettres attend les lettres des enfants à la mairie de Neauphlette.

Réservez vite cette date, le Père Noël compte sur vous !

Catastrophe naturelle : procédure de déclaration

Les périodes de sécheresse successives et les fortes chaleurs observées ces derniers mois ont pu provoquer des mouvements de terrain liés au phénomène de retrait-gonflement des sols argileux. Ces variations de terrain entraînent parfois l'apparition de fissures ou de désordres structuraux sur certaines habitations de notre village.

Afin d'accompagner les propriétaires impactés et de permettre une indemnisation par les compagnies d'assurances, la municipalité de Neauphlette prépare un dossier de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès de la Préfecture des Yvelines.

UNE DÉMARCHE ESSENTIELLE : SIGNALEZ-VOUS D'ABORD EN MAIRIE !

Attention : ne faites pas encore de déclaration de sinistre auprès de votre assurance. Contactez prioritairement le secrétariat de la Mairie pour vous faire recenser.

Transmettez-nous un dossier comprenant :

- Vos coordonnées complètes (nom, prénom, adresse, téléphone, courriel)
- Une description précise des dégâts constatés (date d'apparition, évolution)
- Des photographies nettes et datées des fissures ou affaissements.

Pourquoi se manifester auprès de la Mairie ?

Pour que l'État reconnaisse la commune en état de catastrophe naturelle, nous devons apporter la preuve de l'étendue des dégâts sur notre territoire. Plus les signalements centralisés en mairie seront nombreux et documentés, plus notre dossier sera solide.

Quelle est la suite de la procédure ?

1- Constitution et transmission : la Mairie regroupe l'ensemble des déclarations des habitants et transmet le dossier complet aux services de la Préfecture des Yvelines.

2- Instruction interministérielle : une commission nationale étudie la demande de la commune et statue sur l'intensité du phénomène de sécheresse.

3- Publication de l'arrêté et démarche assurance : en cas d'avis favorable, un arrêté est publié au Journal Officiel. La Mairie vous en informera immédiatement. **C'est uniquement à ce moment-là que vous devrez contacter votre assurance** pour ouvrir votre dossier d'indemnisation (dans un délai de 30 jours à compter de la publication).




Espaces verts

Merci à Eric, notre employé communal, pour avoir réalisé de si beaux parterres de fleurs malgré le temps caniculaire que nous avons subi cet été !

La commune remercie les habitants pour leur vigilance et leur engagement en faveur de la préservation de notre patrimoine collectif.



Vol du Mobilier urbain

Un acte regrettable au Parc du Radon

La municipalité déplore le vol de plusieurs tables et bancs de pique-nique installés au Parc du Radon, ainsi que de plusieurs bancs situés autour de l'étang.

Ces équipements avaient été mis en place afin d'offrir aux promeneurs, aux familles et aux utilisateurs du parc des lieux de repos et de convivialité. Financés par la collectivité, ils contribuent à la qualité de vie de tous et à l'attractivité de ce site naturel.

Au-delà du préjudice matériel, ces vols représentent un coût important pour la commune et privent temporairement les habitants d'aménagements pensés pour leur confort et leur bien-être. Une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie et une enquête est en cours.

Le respect des équipements publics est l'affaire de tous. Préserver ces aménagements, c'est contribuer à maintenir des espaces de rencontre, de détente et de partage accessibles à l'ensemble de la population.

La commune remercie les habitants pour leur vigilance et leur engagement en faveur de la préservation de notre patrimoine collectif.



Marché d'automne

C'est sous un soleil radieux et dans la bonne humeur que s'est déroulé le marché d'automne de Neauphlette, le samedi 10 octobre 2026.

Ce marché nous a permis de découvrir de nouveaux artisans comme les Morilles de Coudray, les légumes de la ferme de Noé, les saucissons de Sandie et les produits de bien-être d'Anne-Gaëlle.

La journée s'est terminée par la tombola ; les paniers garnis étaient composés de produits locaux offerts par les artisans présents sur le marché.







Les heureux gagnants sont :
- Madame ANDRÉ
- Madame HANNAOUI
- Madame BENEDEK
- Mademoiselle Margot LEFORT

Félicitations !
Et rendez-vous à notre prochain marché du terroir prévu en juin 2027.

Félicitations à Lindsay Centoni et à son équipe du centre équestre « Le Haras des vignes » de Tacoignières pour sa 6e place dans la discipline « Caroussel ».



État civil



Naissances

Monsieur Maël MARCHAL né le 16 juillet 2026

Mademoiselle Arwenn MOREAU SAOUT née le 28 juillet 2026

Mademoiselle Lylia MONTAYE née le 16 août 2026

Nous souhaitons la bienvenue à ces petits Neauphlettois et félicitons les parents.

Mariages

Cindy BURFIN et Yasser BENOUCIEF le 6 juin 2026 Monia GHOZZI et Frank GALLISATH le 6 juin 2026 Noémie KNOPF et Grégori MINARD le 6 juin 2026 Agathe LE TIRANT et Clément QUÉRÉ le 20 juin 2026 Emilie JAFFRÉ et Steven PAYET le 27 juin 2026 Sophie VASSELIN et Denis GROSSE le 19 septembre 2026

Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur.

Décès

Madame MOITEAUX le 26 août 2026

Sincères condoléances à sa famille.